



***Consultation publique sur l'aménagement
des bâtiments dans une perspective de
développement durable***



ASSOCIATION
DES **MAÎTRES**
COUVRES
DU QUÉBEC

Mémoire de l'AMCQ, présenté à la Commission
du Conseil municipal sur l'eau, l'environnement,
le développement durable et les grands parcs.



ASSOCIATION
DES **MAÎTRES**
COUVREURS
DU QUÉBEC

Fondée en 1966, l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ) regroupe plus de 200 membres et 90 % d'entre eux figurent parmi les plus importants entrepreneurs du domaine.

L'AMCQ

Au Québec, l'industrie de la couverture constitue un marché d'UN MILLIARD de dollars. 80 % des contrats octroyés par le *Système électronique d'appels d'offres* (SEAO) entre 2011 et 2015 ont été réalisés par des membres de l'AMCQ. L'activité de nos membres a généré environ 5 000 emplois en 2014.

Fondée en 1966, l'Association des Maîtres Couvreur du Québec (AMCQ) regroupe plus de 200 membres et 90 % d'entre eux figurent parmi les plus importants entrepreneurs du domaine.

Au coeur de la mission de l'AMCQ se trouve l'assistance technique, le programme de garantie de 10 ans avec une surveillance continue des travaux et des inspections post-travaux, un processus de vérification des nouveaux produits et le développement et la diffusion des formations à ses membres.

L'AMCQ est reconnue dans le marché pour sa maîtrise des aspects techniques et scientifiques liés à son domaine, la qualité d'encadrement de l'ensemble de ses activités et son engagement à améliorer les pratiques de ses membres.

Combiner à la rigueur de son processus d'adhésion de ses membres et à l'efficacité de ses mesures de contrôle de qualité des travaux mis en place, l'AMCQ s'est dotée d'une organisation qui lui confère à juste titre, le statut de chef de file et d'interlocuteur crédible et incontournable de l'industrie de l'étanchéité de couverture au Québec.

La consultation – Position de l'AMCQ

L'objectif de la Ville de Montréal d'adopter une réglementation permettant le « verdissement » optimal du cadre bâti et des mesures innovantes pour des bâtiments durables répond aux enjeux liés au développement durable et au réchauffement climatique. Tous les secteurs d'activités du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde sont interpellés. L'AMCQ est également interpellée par ce défi et appuie les démarches de la Ville.

L'AMCQ représente des entreprises professionnelles ayant une très grande expertise des produits et des techniques de mise en oeuvre dans le domaine du recouvrement de toiture. Ces entreprises ont su évoluer pour s'adapter aux innovations technologiques et aux exigences de performance toujours plus élevées. Pour demeurer les leaders de leur industrie, ils ont dû utiliser leurs ressources et leur savoir-faire.

Nous croyons que l'AMCQ peut, par son expertise et sa situation dans le marché, contribuer activement et positivement aux démarches de la Ville. Nous vous assurons de son entière collaboration.

Cependant, l'AMCQ croit nécessaire de soulever une mise en garde concernant les toitures multicouches. Encore aujourd'hui, les toitures multicouches sont fréquemment utilisées dans les secteurs résidentiel, institutionnel, commercial et industriel et les éliminer risquerait de déstabiliser l'industrie.

Aussi, on ne peut négliger le fait que certains matériaux entrant dans la fabrication de ces membranes sont fabriqués par des entreprises localisées à Montréal.

Quel sera l'impact? Bannir maintenant les toitures multicouches, sans comparer la performance des alternatives disponibles, sans mesurer les impacts financiers et techniques et sans offrir à l'industrie l'occasion de s'adapter représente un risque à ne pas négliger. ►



La consultation – Position de l'AMCQ (suite)

Pour prendre une décision éclairée, plusieurs questions doivent trouver des réponses. Notamment :

1. En terme de rapport-qualité prix, les couvertures multicouches se comparent-elle avantageusement relativement aux autres technologies?
2. Saviez-vous qu'il est possible de réaliser des couvertures multicouches avec du gravier de marbre blanc permettant ainsi de contrer les effets du rayonnement solaire et de répondre aux exigences de la Ville en matière de contrôle des îlots de chaleur?
3. Est-ce qu'une analyse du cycle de vie a été réalisée pour les technologies actuelles et celles préconisées?
4. Est-ce que les variables qui influencent les résultats des études de performance comme par exemple ; la ville ou la région ciblée par l'étude, le climat, les techniques de mise en oeuvre, les matériaux composant l'assemblage sous la membrane, le facteur de résistance thermique, la couleur de la membrane (le blanc est récent pour certains types de membranes) ont été considérés?
5. Est-ce que toutes les mesures appropriées pour réduire les nuisances associées à la technologie des toitures multicouches ont été analysées?

Ainsi, à propos de ses activités, l'AMCQ souhaite convenir avec la Ville d'un plan de travail qui permettrait de concilier la réalité du marché actuel des toitures multicouches aux objectifs de la Ville. Ce plan de travail établirait un calendrier de déploiement réaliste qui assurerait une transition efficace au plan technique et au plan économique entre les pratiques actuellement en vigueur et celles que nous souhaiterions préconiser, en plus de permettre à l'industrie d'y contribuer significativement et de s'y adapter adéquatement.

La consultation

Proposition de l'AMCQ

La proposition que fait l'AMCQ à la Ville est de travailler à l'établissement d'un plan de travail qui permettra à la Ville d'atteindre son objectif et qui répondra aux questions et aux préoccupations de l'industrie et des propriétaires de bâtiments.

Pour assurer une transition efficace, à titre de suggestion, nous croyons qu'une enveloppe financière devrait être prévue par la Ville afin :

1. De procéder à des mesures complètes quant à la performance des technologies actuelles et de celles préconisées en utilisant l'analyse du cycle de vie;
2. De procéder aux études et analyses des impacts techniques et financiers;
3. D'encourager les propriétaires à utiliser de nouvelles technologies de toiture en valorisant les impacts positifs sur l'environnement;
4. D'accompagner l'industrie dans la recherche de techniques innovatrices et performantes (R et D) et de mesurer leur performance;
5. De développer des outils d'information et de formation;
6. D'établir un plan de communication visant à informer nos membres et les propriétaires des objectifs de la Ville et des moyens que nous entendons prendre pour soutenir cette transition.

Marc Savard
Directeur général – AMCQ

Sylvain Anctil, ing.
Directeur technique – AMCQ